

Réseau en ventilation et qualité de l'air intérieur des habitations



Présentation

Réseau en ventilation et qualité de l'air intérieur des habitations

BUREAU
2062, rue Germain
J4N 1L9 Longueuil Canada

TÉLÉPHONE
1 (514) 994-9042

ADRESSE ÉLECTRONIQUE
lhugh.ward@mac.com

En octobre 2009, un Groupe de travail sur la ventilation résidentielle (GTVR) a été créé grâce à l'appui financier de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec (AEE) afin d'apporter des solutions concrètes aux différents constats de déficiences affectant la conception, l'installation et l'utilisation des installations de ventilation résidentielle.

En octobre 2013, le Groupe de travail élargit son mandat et devient le **Réseau en ventilation et qualité de l'air intérieur des habitations (RVQAIH)**.

Objectifs

Le **Réseau** est un organisme indépendant, neutre et objectif, constitué en société à but non lucratif dont les objectifs sont de contribuer :

- à l'amélioration de la qualité de la conception, de la mise en place des installations des appareils et réseaux de ventilation mécanique,
- à une meilleure utilisation de ces installations par les occupants, et
- à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur des habitations et ultimement au maintien de la bonne santé des occupants.

Moyens

Pour atteindre ce but, le réseau privilégie, entre autres, les moyens suivants :

- le maintien d'une veille technologique,
- le partage d'informations, d'expertises et de moyens,
- l'identification et mise en place d'actions concrètes qui font consensus au sein de l'industrie
- la rédaction et diffusion d'opinions, commentaires et suggestions afin de contribuer au développement des politiques gouvernementales, de la recherche, de la réglementation, et de la formation des intervenants,
- la rédaction et diffusion d'énoncés de bonnes pratiques pour la conception, l'installation, l'utilisation et l'entretien des appareils et réseaux de ventilation mécanique,
- la collaboration avec les membres et les partenaires du réseau dans leurs activités de recherche, formation et de diffusion d'information, et

- la diffusion d'informations à l'intention des professionnels, concepteurs, installateurs, et utilisateurs d'installations de ventilation ainsi qu'aux entrepreneurs généraux.

Membres

Le Réseau compte deux catégories de membres, soit les **membres réguliers** et les **membres honoraires**.

Membre régulier

Le membre régulier est une personne morale ou physique intéressée aux buts et aux activités du réseau peut devenir **membre régulier** en se conformant aux conditions suivantes :

- avoir des préoccupations et des activités compatibles avec les objectifs et les actions du Réseau.
- accepter d'apporter une contribution positive, non rémunéré par le Réseau, à l'atteinte des buts et objectifs du réseau,
- être invitée par le Conseil d'administration, ou
- soumettre sa candidature au secrétaire du réseau et après que cette candidature ait été étudiée et approuvée par le Conseil d'administration être invitée par le président du Conseil d'administration à devenir membre du Réseau,

Les membres réguliers ont le droit de participer à toutes les activités du Réseau, de recevoir les avis de convocation aux assemblées des membres, d'assister à ces assemblées et d'y voter.

Membre honoraire

Le membre honoraire est une personne physique qui par son travail ou son influence a contribué à la reconnaissance du Réseau et/ou à l'atteinte de ses buts et objectifs.

Représentativité :

L'effectif du Réseau se veut représentatif de l'ensemble des organismes préoccupés par la qualité des installations de ventilation mécanique et la qualité de l'air des habitations.

Les entreprises membres représentent les secteurs suivants :

- Organisme gouvernemental ou parapublic,
- Ville ou municipalité,
- Producteur ou distributeur d'énergie,
- Association, corporation ou ordre professionnel,
- Manufacturiers ou distributeurs de produits conformes aux réglementations en vigueur,
- Bureau de consultants, d'inspections, de contrôle de qualité,
- Entrepreneurs spécialisés en ventilation,
- Entrepreneurs spécialisés en qualité de l'air.

Certains membres sont invités, sur une base personnelle, à appuyer les travaux du Réseau en raison de leur expertise reconnue du domaine de la ventilation mécanique et/ou de la qualité de l'air intérieur des habitations.

Membres actuels :**Organismes gouvernementaux et parapublics**

- Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétique du Québec (BEIE) / Julien Dutel
- Commission de la construction du Québec (CCQ) / Hugo Tremblay
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) / Jean-Marc Leclerc
- Institut de recherches en construction (IRC-CNRC) / Daniel Aubin
- Office de l'efficacité énergétique / Ressources naturelles du Canada / Louise Roux
- Santé Canada / Bureau de l'eau, de l'air et du changement climatique / Mélissa St-Jean
- Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) / Wendy Pollard
- Société d'habitation du Québec (SHQ) / Jean-Claude Beauclair

Associations

- American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers (ASHRAE) / Milan Jovanovic
- Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC) / Louise Coutu
- Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ) / André Gagné
- Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid (CETAF) / Claudette Carrier
- Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) / Henri Bouchard
- Heating, Refrigeration and Air Conditioning of Canada (HRAI) / Daniel Cloutier
- La garantie Qualité Habitation (QH)
- Ordre des architectes du Québec
- Ordre des ingénieurs du Québec / Laurier Nichols
- Ordre des technologues professionnels du Québec / Guy Veillette

Fournisseurs d'énergie

- Gaz Métro / Marc Beauchemin
- Hydro Québec / Normand Bigras

Manufacturiers et distributeurs de VRC

- Aldes Canada / Aeromatic / Richard David
- Airia Brands Inc. / Lifebreath / François Vanasse
- Systemair / Fantech / Bertrand Poirier
- Trane / Sylvain Peterkin
- Venmar ventilation inc. / Daniel Forest

Villes et municipalités

- Ville de Montréal / Claude Picotte

Individus

- Mario Canuel
- Patrice Gingras
- Patrice Lévesque
- L. Hugh Ward

Comité technique

Les travaux du Réseau sur la ventilation et la qualité de l'air intérieur des habitations I sont appuyés par un Comité technique formé d'experts du domaine de la ventilation résidentielle.

Réalisations :

- Régie du bâtiment (RBQ) :
 - Proposer une mesure différente provinciale afin de permettre une alternative à l'exigence d'avoir, dans chaque logement, un contrôle permettant l'arrêt de la ventilation mécanique centralisée.
 - Commenter le projet de modification de la réglementation touchant la ventilation centralisée des logements (article 6.2.2.8 actuel et futur article 6.2.2.9 du chapitre 1 - Bâtiment du CCQ)
- Lors de leurs rencontres, les membres ont :
 - Contribué à l'identification des problèmes de conception, de mise en place et d'utilisation des installations de ventilation autonome et centralisée
 - Contribué à la rédaction des Énoncés de bonnes pratiques pour la conception et la mise en place d'une installation de ventilation mécanique autonome dans un logement.
 - Contribué à la rédaction du Guide des bonnes pratiques en ventilation mécanique / Conception et mise en place d'une installation desservant un ou plusieurs logements et aux formations qui en découlent
 - Été informé et discuté des activités de recherches et de développements technologiques liés à la ventilation résidentielle et à la qualité de l'air intérieure :
 - Résultats de l'enquête sur les installations de ventilation résidentielle (PV 2613-2006).
 - Principaux enjeux relatifs à la ventilation des immeubles à logements.
 - Problèmes liés à l'article 6.2.2.8) et 6.2.2.9) du Chapitre 1 - Bâtiment du CCQ et des options d'installations d'un réseau de ventilation centralisé dans les immeubles à logements.
 - Taux de changement d'air requis pour assurer une bonne qualité de l'air.
 - Débit et diffusion de l'air dans les pièces pour assurer une bonne qualité de l'air tout en assurant le maintien du confort des occupants.
 - Avancement des travaux de l'étude de terrain sur la qualité de l'air intérieur, la ventilation et la santé (IVAIRE) réalisée en partenariat par le CNRC, la SCHL, Santé Canada, l'INSPQ, le CHUQ et le CHUL.
 - Problématique posée par la mise en place éventuelle des articles 6.2.1.7.2) Conditions climatiques et 6.2.2.4. Appareils de filtration l'édition du CNB 2010 visant la filtration de l'air provenant de l'extérieur du bâtiment lorsque le niveau de concentration dans l'air extérieur d'ozone et autres gaz excède la tolérance prévue au CNB.
 - Problématique particulière posée par le Radon et des exigences prévues à l'édition 2010 du CNB.
 - Mesures d'atténuation du radon.
 - Codes, normes et réglementations.
 - Programmes : R-2000, EnergyStar, Leed, Energuide, Novoclimat 1 et 2.0.
 - Lignes directrices sur la qualité de l'air intérieur des résidences relatives aux différents contaminants de l'air : radon, formaldéhyde, COV, etc.
 - Diffusion de l'humidité dans l'air.
 - VRC vs VRE.
 - Avantages et contraintes de l'utilisation de conduits flexibles.